



UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS

01 42 22 37 02

federation@unsa-defense.org

portail-unsa.intradef.gouv.fr

www.unsa-defense.org

[@UnsaDefense](https://www.instagram.com/UnsaDefense)

www.facebook.com/UNSADefense

[Unsa defense diffusion](#)



Comité technique de réseau DGA

Paris, le 13 mars 2019

Déclaration Liminaire UNSA-Défense

Monsieur le délégué, Mesdames, Messieurs,

Le résultat des élections de décembre 2018 a renforcé la représentativité de l'UNSA Défense au sein de la DGA en positionnant notre organisation syndicale en troisième position.

L'UNSA Défense poursuivra son engagement, avec détermination durant cette nouvelle mandature, pour soutenir, accompagner et valoriser le personnel civil en activité à la DGA. Au plus près des agents, sur le terrain, notre organisation syndicale continuera à recueillir leurs préoccupations et leurs attentes. Les représentants UNSA Défense revendiqueront des mesures d'améliorations adaptées.

Le personnel de la DGA a vécu de multiples réorganisations ayant conduit à une réduction d'effectif significative au cours de ces dernières années. Encore et encore, il doit s'adapter, dans son activité au quotidien, à la mise en œuvre de DGA évolution. Pour l'UNSA Défense, il convient d'accompagner le personnel tout au long de cette transformation fondamentale, en matière de méthodes et de conduite des programmes, de prise en compte du capacitaire sur toute la durée du cycle, de transformation numérique et d'innovation.

Face à cette situation, l'UNSA Défense vous alerte sur les inquiétudes des agents, soucieux de bien faire et d'être performants. Ils se posent les questions suivantes :

- quelle sera ma place dans cette nouvelle organisation ?
- comment vais-je pouvoir valoriser mes compétences ?

Sur ce point, force est de constater que les orientations prises pour l'ingénierie innovante et la technique destinées à conserver les hauts niveaux d'expertises et d'architectures

systèmes, pourtant indispensables à la performance de la DGA, ne permettent plus l'implication des personnels dans le « faire ».

L'UNSA Défense considère que le « bien-être au travail » est source de performance en termes de productivité et contribue à améliorer la santé du personnel.

La qualité de vie au travail, inscrite sur la feuille de route de la ministre, se dégrade au sein de la DGA. Nous avons tous noté certaines démissions, certains départs prématurés d'ingénieurs expérimentés et une tendance générale à la démotivation, à la résignation. De même, au recrutement, nous souffrons d'un cruel manque d'attractivité. Face à ce contexte, les motifs recueillis auprès des agents sont unanimes : une politique salariale en reste par rapport au secteur privé, une érosion du pouvoir d'achat qui s'accroît ; un intérêt au travail de plus en plus difficile à trouver, noyés sous les tâches parasites et chronophages dont ils héritent suite aux décisions de transferts d'activités et de réductions d'effectifs d'exécution, générés par des choix politiques purement comptables ; les personnels notent aussi une tendance à l'opacification dans leurs perspectives de carrières et d'avancement ainsi qu'une gestion de plus en plus individualiste et à court terme.

Pour l'UNSA Défense, le bien-être au travail du personnel se concrétise par :

- la reconnaissance et la valorisation, en toute transparence et équité, de son implication professionnelle,
- le recentrage sur l'exercice du métier,
- un accompagnement dans sa montée en compétences, depuis son embauche, jusqu'à sa fin de carrière,
- un management plus axé sur la prise en compte de l'humain, et doté de réels leviers de valorisation,
- l'amélioration des conditions de vie au travail.

Comment la DGA appréhende-t-elle ces nécessaires évolutions ?

Le CTR DGA pourrait, en cours de ce mandat, se transformer en CSA, Comité Social d'Administration, si le projet de réforme de la Fonction Publique est adopté par le gouvernement. Le CSA aurait à traiter davantage de sujets dont ceux liés aux domaines Santé et Sécurité au Travail. Une dérive pour l'UNSA Défense, à la DGA direction à vocation technique du ministère des armées qui réalise des essais très dangereux. Dérive qui fait prendre le risque de déporter le centre de gravité de l'instance sur les seules questions économiques et sociales, reléguant celles liées à la sécurité et à la santé au second plan. Cet éloignement des problématiques de sécurité et de santé conduirait à une augmentation du risque d'accidents et nuirait au maintien en bonne santé du personnel. L'UNSA Défense est convaincue qu'il est indispensable, afin de garantir la sécurité du personnel d'essais et d'éclairer la direction sur les dangers potentiels, de garder les CHSCT au plus proche du terrain, dotés d'experts hautement qualifiés dans chacun de ces domaines d'activités et de représentants du personnel de proximité.

Enfin – et de nouveau – le soutien apporté à l'entretien des infrastructures de la DGA par le SID est toujours très insatisfaisant, voire même défaillant dans certains cas. Ceci génère des difficultés de fonctionnement, une dégradation de nos infrastructures et des risques potentiels d'incidents ou d'accidents. Cette situation, qui n'a que trop duré, est-elle prise en charge à sa juste mesure par le ministère des armées ?

Nous vous remercions de votre attention.